



Délibération n° 14 2026 20

Objet : Autorisation à Madame la Maire du 14^e arrondissement de faire procéder à l'inscription de 6 associations qui en ont fait la demande et ont produit les pièces nécessaires à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement (MVAC).

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

La Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement (MVAC), équipement de proximité, est un lieu de développement et de soutien de la vie associative dans l'arrondissement. Elle est ouverte aux associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont la déclaration a été publiée au Journal Officiel, domiciliées à Paris, ayant un objet d'intérêt général ou d'intérêt public local, justifiant d'une activité régulière sur l'arrondissement et régulièrement assurées en matière de responsabilité civile.

Les associations répertoriées dans le tableau annexé à la délibération ont produit les pièces justifiant de leur existence légale et de leurs activités statutaires. Elles bénéficient depuis leur inscription, à titre provisoire, des services proposés par la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement et destinés à faciliter et soutenir le développement de leurs activités.

Ces inscriptions impliquent l'accès des associations précitées à l'ensemble des services proposés par la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement.

La présente délibération a pour objet d'autoriser la Maire du 14^e arrondissement à faire procéder à l'inscription de ces associations.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire